



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 août 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et onzième session

Point 134 de l'ordre du jour provisoire\*

### Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

## Quatorzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le quatorzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement a été établi en application du paragraphe 34 de la section II de la résolution 57/292 de l'Assemblée générale. Il fait le point de l'état d'avancement du projet depuis la parution du treizième rapport annuel (A/70/343) et répond aux demandes formulées par l'Assemblée aux paragraphes 7 à 17, 19 et 20 de sa résolution 70/239.

La rénovation du complexe du Siège était pratiquement achevée en septembre 2014, au moment de l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, et tous les bâtiments concernés par le projet étaient occupés et fonctionnels.

Le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a fermé ses portes en juillet 2015 et les activités restantes ont été prises en charge et gérées par le Bureau des services centraux d'appui.

Entre juillet 2015 et l'élaboration du présent rapport, le Bureau des services centraux d'appui a entrepris des activités postérieures à la rénovation, des travaux de mise en service, des travaux visant à apporter les derniers ajustements et des tâches administratives d'appui à la clôture du projet.

Ces activités ont permis de faire passer le projet du statut de « quasi-achèvement » à celui « d'achèvement total » et les architectes et ingénieurs ont pu délivrer les certificats correspondants pour les trois principaux bâtiments – à savoir le bâtiment du Secrétariat, le bâtiment des conférences et la salle de l'Assemblée générale – ainsi que pour les sous-sols et autres sous-éléments du projet.

---

\* A/71/150.



Les dispositions provisoires relatives au transfert des activités abritées auparavant dans les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud ont été appliquées comme prévu.

Le bâtiment temporaire de la pelouse nord a fini d'être démonté et enlevé en juillet 2016 et l'aménagement paysager de l'espace ainsi libéré est en cours. Les travaux de sécurité prévus aux entrées des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues, qui ont commencé en avril 2016, se déroulent conformément au calendrier; ils devraient être pour l'essentiel terminés au 31 décembre 2016.

Tous les travaux faisant suite à la phase de rénovation et les activités de liquidation sont financés, comme prévu, au moyen des ressources déjà approuvées pour le plan-cadre d'équipement.

La situation financière du projet reste en phase avec les prévisions présentées dans le treizième rapport annuel (A/70/343), une fois prises en compte les décisions prises par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/239.

Au 30 juin 2016, le coût définitif du projet (hormis la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, conformément à la résolution 69/274 de l'Assemblée générale) était estimé à 2 150,4 millions de dollars, montant correspondant au total des ressources approuvées. Dans ces ressources entrent le budget initial de 1 876,7 million de dollars et des dons d'un montant de 114,3 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des intérêts créditeurs et le fonds de réserve opérationnelle d'un montant de 159,4 millions de dollars. Au moment de la rédaction du présent rapport, plus de 99,8 % des fonds avaient été dépensés.

Le plan-cadre d'équipement a permis de répondre aux préoccupations exprimées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/251 et 62/87 quant aux dangers, risques et défaillances qui caractérisaient l'état du complexe du Siège de l'Organisation. Son objectif a été atteint : les locaux du Siège ont été rénovés et modernisés de manière à assurer la sécurité, la santé et le bien-être du personnel, des délégations, des visiteurs et des touristes.

Les nombreux enseignements et données d'expérience accumulés par l'Organisation à la faveur de cette initiative sans précédent ont été pris en compte dans la rédaction des directives pour la gestion des projets de construction de l'Organisation, que le Bureau des services centraux d'appui a publiées en janvier 2016 et qui seront scrupuleusement suivies lorsque le Secrétariat entreprendra d'autres projets de construction et de rénovation.

L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à prier le Secrétaire général de lui soumettre le quinzième rapport sur l'état d'avancement à la partie principale de sa soixante-douzième session.

## I. Vue d'ensemble

1. Le plan-cadre d'équipement, dont l'exécution vient de s'achever, est le projet de construction et de rénovation le plus ambitieux et le plus complet jamais entrepris par l'ONU.
2. Ses objectifs initiaux ont été atteints, à savoir respecter et préserver l'architecture originale historique du complexe du Siège, tout en modernisant les installations afin de les rendre conformes aux normes applicables en matière d'accessibilité, de sécurité, de sûreté et de technologie.
3. Les activités de planification ont commencé en 1999, le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a été créé en 2002 et la phase de construction, qui a démarré en 2008, s'est achevée en 2014.
4. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport chaque année sur l'état d'avancement des travaux et le calendrier du projet, les dépenses prévues jusqu'à son achèvement et sa situation financière. Le présent rapport est le quatorzième à lui être présenté.
5. Depuis la parution du treizième rapport annuel (A/70/343) en août 2015, la société responsable des travaux a achevé toutes les opérations de construction à mener dans le complexe, y compris les travaux de mise en service et les derniers ajustements.
6. En outre, tous les travaux en lien avec les dispositions provisoires relatives au transfert des activités abritées auparavant dans les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, dont la rénovation avait été suspendue, ainsi que du personnel en charge de ces activités, ont été menés à bien.
7. Le démantèlement du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse nord s'est terminé le 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'aménagement paysager visant à redonner à la pelouse nord l'apparence qu'elle avait avant le début du projet a commencé et devrait être terminé au plus tard le 31 décembre 2016. Dans ce cadre, les œuvres d'art qui se trouvaient sur cet espace y seront de nouveau installées.
8. Les travaux de sécurité prévus aux entrées de la voie de desserte situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues ont aussi commencé et se déroulent conformément au calendrier; ils devraient être pour l'essentiel terminés au 31 décembre 2016.
9. Les prévisions relatives au coût définitif du plan-cadre d'équipement restent établies à 2 150,4 millions de dollars. Les sommes que le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement avait auparavant avancées pour couvrir, respectivement, les dépenses connexes et les dépenses afférentes au centre informatique auxiliaire sont désormais financées séparément par l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 69/274. On trouvera dans les sections qui suivent des réponses aux demandes formulées par l'Assemblée générale aux paragraphes 7 à 17, 19 et 20 de la résolution 70/239.

## II. Stratégie et état d'avancement du projet

10. Les travaux postérieurs à la rénovation et les activités de liquidation entrepris depuis la publication du treizième rapport annuel sont les suivants :

a) Derniers ajustements, travaux de mise en service et travaux résiduels dans le bâtiment des conférences, le bâtiment de l'Assemblée générale et les sous-sols;

b) Achèvement des derniers travaux d'installation des différents systèmes, tels que le réseau d'antennes distribuées, le dispositif audiovisuel, les systèmes de gestion du bâtiment et le système des microphones de conférence et de transmission de l'interprétation simultanée;

c) Mise en place de trois nouveaux services de restauration destinés à remplacer la cafétéria principale qui était située dans le bâtiment de l'annexe sud : un espace de restauration à l'extrémité sud du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment des conférences, comprenant un point de collecte des commandes passées en ligne (à l'ancien emplacement restaurant du personnel), un service de plats à emporter, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment du Secrétariat, dans l'espace où se trouvaient les services postaux, et un point de collecte pour les commandes passées en ligne ainsi qu'un service de distribution de collations et de café à l'extrémité nord du hall du Secrétariat;

d) Rénovation et réaménagement du bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, avec une séparation des parties nord et sud, la première destinée à accueillir un nombre limité d'occupants et la seconde à servir d'espace non accessible au personnel et réservé notamment au stockage de matériel et d'ouvrages;

e) Aménagement de salles de classe et de certains bureaux auparavant situés dans le bâtiment de l'annexe sud, qui ont été transférés dans le bâtiment d'origine de la pelouse nord, au 3<sup>e</sup> sous-sol situé sous le bâtiment de conférences temporaire. La salle des interprètes ainsi que les postes de travail pour le personnel de passage ont été transférés au 12<sup>e</sup> étage du bâtiment du Secrétariat;

f) Démontage et enlèvement du bâtiment temporaire de la pelouse nord et début des derniers travaux d'aménagement paysager;

g) Début des travaux de sécurité prévus aux entrées de la voie de desserte situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues.

11. Le bouclage financier du plan-cadre d'équipement, notamment la clôture des contrats à prix maximum garanti passés avec la société gérant les travaux et toujours en cours et le règlement des principales factures finales, s'est également poursuivi au cours de la période considérée.

12. Les étapes suivantes ont été franchies depuis la publication du treizième rapport annuel :

a) Achèvement des travaux dans le bâtiment du Secrétariat;

b) Achèvement des travaux dans le bâtiment des conférences;

c) Achèvement des travaux dans les sous-sols;

d) Achèvement de la construction du mur rideau;

e) Achèvement de la mise à niveau des appareils et dispositifs de surveillance en vue de renforcer la sécurité au Siège;

f) Achèvement de l'installation des systèmes liés au centre audiovisuel permanent;

- g) Achèvement de l'installation des systèmes de gestion des fichiers numériques;
- h) Achèvement de la mise en place des réseaux d'antennes distribuées;
- i) Achèvement de la mise en place du dispositif audiovisuel;
- j) Achèvement de l'installation du système des microphones de conférence et de transmission de l'interprétation simultanée;
- k) Achèvement de l'installation du système d'ascenseurs;
- l) Achèvement de l'installation des systèmes de gestion du bâtiment;
- m) Achèvement de la mise en place de trois nouveaux services de restauration;
- n) Achèvement du réaménagement du bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et mise en application de la politique de réduction du taux d'occupation;
- o) Achèvement de l'aménagement de salles de classe au 3<sup>e</sup> sous-sol du bâtiment de la pelouse nord;
- p) Démontage et enlèvement du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse nord.

### III. Calendrier du projet

13. Le calendrier du plan-cadre d'équipement est resté dans l'ensemble le même que celui présenté au tableau 1 du treizième rapport annuel. On trouvera dans le tableau 1 ci-dessous une mise à jour de ce calendrier.

14. Une fois terminées les procédures de passation de marchés et de négociation des contrats avec les fournisseurs choisis, les travaux restants concernant le démontage et l'enlèvement du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse nord et l'aménagement paysager ont commencé en décembre 2015, alors que les travaux de sécurité aux entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues ont débuté en avril 2016.

15. Les opérations de démolition ont été achevées en juillet 2016 et l'aménagement paysager sera terminé au plus tard le 31 décembre 2016. Les travaux de sécurité aux entrées situées au niveau des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues devraient être achevés pour l'essentiel à la fin de 2016 et totalement au 1<sup>er</sup> avril 2017.

16. Maintenant que l'essentiel des travaux au complexe du Siège est terminé, que les architectes et les ingénieurs ont délivré les certificats correspondants, que le personnel occupe les locaux et que les systèmes installés dans les bâtiments fonctionnent correctement, les derniers ajustements et autres travaux se poursuivent afin de rectifier les problèmes relevés.

17. Les échanges avec la ville hôte, New York, en particulier avec le Département des bâtiments et le Département des transports, ont été productifs et de grandes avancées ont été réalisées en vue de l'obtention des permis définitifs pour les travaux de sécurité prévus aux entrées des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues. La ville hôte a donné son autorisation verbale et délivré un permis. Suite à une audience publique qui a eu lieu

en juillet 2016, le dossier a été soumis au contrôleur de la ville de New York pour approbation. Le permis au titre duquel les travaux pourront commencer devrait être délivré d'ici à septembre 2016.

18. La rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud a été suspendue pour des raisons de sécurité, ainsi que l'Assemblée générale en a été informée à sa soixante-neuvième session et aux sessions antérieures, et ne sera pas achevée au titre du plan-cadre d'équipement, conformément au paragraphe 14 de la section VIII de la résolution 69/274 de l'Assemblée.

19. Le Secrétariat a appliqué les dispositions provisoires relatives au transfert des activités abritées auparavant dans ces deux bâtiments, de façon à maintenir une partie des fonctions, à protéger le personnel de l'Organisation et à assurer la continuité des opérations.

20. Le bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a été reconfiguré et réaménagé afin de mettre en application le principe de réduction du taux d'occupation, en vertu duquel le personnel ne peut occuper que les salles de la partie nord du bâtiment, la partie sud étant un espace non accessible au personnel et réservé notamment au stockage de matériel et d'ouvrages.

21. Les salles de classe ainsi que certains bureaux qui se trouvaient auparavant dans le bâtiment de l'annexe sud ont été transférés dans le bâtiment d'origine de la pelouse nord, au 3<sup>e</sup> sous-sol situé sous l'ancien bâtiment de conférences temporaire. La salle des interprètes ainsi que les postes de travail pour personnel de passage ont été transférés dans le bâtiment du Secrétariat.

22. La cafétéria qui était située dans le bâtiment de l'annexe sud a été remplacée par trois nouveaux services de restauration : un espace de restauration à l'extrémité sud du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment des conférences, comprenant un point de collecte des commandes passées en ligne (à l'ancien emplacement du restaurant du personnel), un service de plats à emporter, au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment du Secrétariat (dans l'espace où se trouvaient les services postaux), et un point de collecte pour les commandes passées en ligne ainsi qu'un service de distribution de collations et de café à l'extrémité nord du hall du Secrétariat.

#### **IV. Bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud**

23. Au paragraphe 9 de sa résolution 70/239, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter selon les procédures établies, pour examen et approbation, des propositions de projets de rénovation de ces deux bâtiments distincts du plan-cadre d'équipement.

24. Au paragraphe 10 de cette même résolution, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de poursuivre ses échanges de haut niveau avec la ville hôte en vue de régler les problèmes de sécurité relatifs aux bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud et de lui faire rapport à ce sujet dans son quatorzième rapport annuel.

25. Comme cela a été précisé dans le huitième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/65/511), les études

menées pour évaluer la capacité de résistance de ces bâtiments aux menaces venues des voies routières adjacentes ont révélé qu'aucun des bâtiments ne pouvait être rénové pour un coût raisonnable de manière à pouvoir être occupé en toute sécurité, en raison de leur structure, relativement légère, et de la proximité de la bretelle de sortie du FDR Drive située au niveau de la 42<sup>e</sup> Rue.

26. De ce fait, comme indiqué à l'Assemblée générale dans les neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième rapports annuels (A/66/527, A/67/350, A/68/352 et A/69/360 et A/70/343), les plans de rénovation des deux bâtiments ont été suspendus et le Secrétariat a transféré les activités qui y étaient abritées auparavant de façon à assurer la continuité des opérations.

27. Des propositions concernant la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud seront présentées à l'Assemblée générale pour examen et approbation en tant que projets distincts du plan-cadre d'équipement, conformément au paragraphe 9 de la résolution 70/239 de l'Assemblée.

Tableau 1  
Calendrier d'exécution envisagé pour le plan-cadre d'équipement

Élément du projet	Délais indiqués dans le document A/62/364		Délais indiqués dans le document A/63/477		Délais indiqués dans le document A/64/346		Délais indiqués dans le document A/65/511		Délais indiqués dans le document A/66/527		Délais indiqués dans le document A/67/350		Délais indiqués dans le document A/68/352		Délais indiqués dans le document A/69/360		Délais indiqués dans le document A/70/343		Projections actuelles		Statut		
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin			
Construction du bâtiment de la pelouse nord	Début 2008	Mi-2009	Début 2008	Mi-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Mi-2008	Fin-2009	Achevé		
Bâtiment du Secrétariat	Début 2009	Début 2012	Début 2009	Début 2012	Fin 2009	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Achevé		
Bâtiment des conférences	Mi-2009	Mi-2011	Mi-2009	Mi-2011	Fin 2009	Fin 2011	Début 2010	Début 2012	Début 2010	Fin 2012	Début 2010	Fin 2012	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Achevé		
Bâtiment de l'Assemblée générale	Mi-2011	Mi-2013	Mi-2011	Mi-2013	Fin 2011	Fin 2013	Début 2012	Fin 2013	Début 2013	Mi-2014	Début 2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Achevé		
Bâtiment de l'annexe sud	Début 2011	Début 2012	Début 2011	Début 2012	Fin 2011	Début 2013	Début 2012	Mi-2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu		
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	Début 2012	Début 2013	Début 2012	Début 2013	Début 2013	Fin 2013	Début 2012	Fin 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu		
Achèvement de la rénovation du Siège de l'ONU	Début 2008	Mi-2013	Début 2008	Mi-2013	Fin 2008	Fin 2013	Mi-2008	Fin 2013	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Achevé		
Fermeture du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement et transfert des activités au Bureau des services centraux d'appui																	Mi-2015	Mi-2015	Juillet 2015		Achevé		
Démolition du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse nord																	Début 2015	Fin 2015	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Mi-2016	Achevé
Aménagement paysager de la pelouse nord																	Début 2015	Fin 2015	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016	En cours
Travaux de sécurisation au niveau des 42 <sup>e</sup> et 48 <sup>e</sup> Rues																	Début 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016*	En cours

\* Pratiquement achevés.



## V. Activités restantes après les rénovations

28. Au moment de la présentation du présent rapport, les activités postérieures aux rénovations qui étaient en cours et qui devaient encore être terminées étaient les suivantes :

a) Aménagement paysager de la pelouse nord, suite à la démolition du bâtiment de conférences temporaire, y compris la réinstallation des œuvres d'art et des dons qui se trouvaient en extérieur;

b) Travaux de sécurité aux entrées des 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues, y compris le réaménagement des entrées nord et sud de la voie de desserte pour permettre l'installation d'un quai de déchargement à la 48<sup>e</sup> Rue et la modification du dispositif de circulation à la 42<sup>e</sup> Rue;

c) Clôture administrative et financière des quatre contrats à prix maximum garanti passés avec la société gérant les travaux, concernant : le bâtiment des conférences, les sous-sols, les systèmes de gestion du bâtiment et les accords de coordination.

## VI. Responsabilité et contrôle

29. Au paragraphe 13 de sa résolution 70/239, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que des mécanismes de responsabilité appropriés et des lignes hiérarchiques claires soient en place après la fermeture du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement, et de lui rendre compte à ce sujet dans son quatorzième rapport annuel.

30. À la fermeture du Bureau, en juillet 2015, la responsabilité et l'exécution des activités prévues après les rénovations dans le projet d'origine ainsi que certaines tâches administratives et les activités de clôture ont été transférées au Bureau des services centraux d'appui.

31. Le Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui, qui rend compte au Secrétaire général adjoint à la gestion, est chargé de la gestion quotidienne des activités restantes. Il fait rapport de l'avancement des travaux restant à effectuer et des activités de clôture au Secrétaire général adjoint.

32. Une équipe de spécialistes du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement ayant acquis des compétences techniques et de fond au fil de l'exécution du projet a été transférée au Bureau des services centraux d'appui et chargée de veiller à l'achèvement des travaux et de procéder à la clôture du projet.

33. Les fonctions du Chef de l'administration chargé du plan-cadre d'équipement ont été temporairement assumées par le Chef de l'administration et de la communication du Service de la gestion des installations. À compter d'octobre 2016, un fonctionnaire veillera à temps plein à la bonne gestion et à la supervision des dernières phases du projet et du rapprochement final des comptes.

34. Afin de garantir la cohérence des mécanismes de responsabilisation, le Secrétaire général adjoint à la gestion continue d'assurer la supervision générale des activités restantes et il est responsable de leur achèvement.

35. Le Comité des commissaires aux comptes continuera d'examiner et de vérifier les aspects financiers du plan-cadre d'équipement jusqu'à la clôture des comptes, la vérification des états financiers de l'Organisation relevant de sa responsabilité. Il entreprendra également un audit complet des activités restantes au cours de l'exercice biennal 2016-2017.

## **VII. Suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

36. Le Comité des commissaires aux comptes a poursuivi ses travaux d'audit depuis la publication du treizième rapport annuel. Il a procédé à l'audit du plan-cadre d'équipement de novembre 2015 à juin 2016.

37. Dans son rapport annuel pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2015 [A/71/5 (Vol. V)], il a constaté que les bâtiments et les sous-sols avaient été rénovés, qu'ils offraient un cadre de travail plus moderne bénéficiant de systèmes et d'équipements plus sophistiqués ainsi que d'une sécurité renforcée sur la majeure partie du complexe, et que d'importants travaux de désamiantage avaient été réalisés. Il a également constaté que ces améliorations avaient été respectueuses de l'important patrimoine architectural et esthétique du Siège et que leur réalisation n'avait pas perturbé les activités courantes.

38. Le Comité a noté que le plan-cadre d'équipement était entré dans sa phase finale, que l'ensemble des principales opérations d'achat avaient été effectuées et les travaux de construction les plus importants achevés. Il a conclu que le plan-cadre d'équipement touchait à son terme.

39. Il a également fait les constatations suivantes :

a) Les principales opérations d'achat avaient été effectuées, les travaux de construction les plus importants étaient terminés et il ne devrait pas y avoir d'imprévu majeur à ce stade du projet;

b) Certains imprévus, notamment l'élimination de grandes quantités d'amiante dans les bâtiments, la nécessité de respecter des normes de sécurité plus rigoureuses et les dégâts causés par l'ouragan Sandy, avaient contribué à des retards et des dépassements de coûts non négligeables pendant toute la durée du projet;

c) La clôture du projet, notamment l'achèvement et la certification des travaux, était une tâche complexe et potentiellement longue qui nécessitait d'arrêter la liste des travaux à compléter, d'apporter toutes les modifications nécessaires et de s'entendre sur le coût définitif global. Tous les documents contractuels, tels que les garanties, les manuels d'utilisation et les supports de formation, devaient également être fournis. Tous les travaux devaient être vérifiés par les directeurs de programme et les architectes du projet afin de garantir la protection des intérêts de l'Organisation des Nations Unies;

d) Les responsabilités avaient été transférées au Bureau des services centraux d'appui et le complexe rénové fonctionnait bien.

40. Le Comité a mentionné les avantages du projet décrits dans le treizième rapport annuel, qui montraient que les résultats prévus dans le plan-cadre

d'équipement (voir A/55/117) avaient été atteints, à savoir établir un Siège dont les bâtiments :

- a) Utilisaient l'énergie de façon rationnelle, ne contenaient pas de matériaux dangereux, répondaient aux normes de la ville hôte en matière de construction, de protection contre l'incendie et de sécurité;
- b) Étaient aisément accessibles à tous;
- c) Satisfaisaient à tous les critères actuels normaux en matière de sécurité;
- d) Préservaient autant que possible l'architecture originelle du complexe.

41. Le Comité a indiqué que, sur les 11 recommandations qu'il avait formulées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, 3 (27 %) avaient été appliquées, 3 (27 %) étaient en cours d'application, 4 (37 %) n'avaient pas été appliquées et 1 (9 %) avait été remplacée par une nouvelle recommandation.

42. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les recommandations formulées par le Comité portaient sur cinq grands axes, à savoir :

- a) Renforcer la gestion du projet jusqu'à son achèvement;
- b) Appliquer les nouvelles directives de gestion du projet élaborées par le Bureau des services centraux d'appui;
- c) Concrétiser tous les avantages attendus du plan-cadre d'équipement et veiller à utiliser au mieux le nouveau cadre de travail afin de réduire les coûts élevés de location de bureaux;
- d) Effectuer une étude de faisabilité à l'appui de projets de budget d'entretien annuel et à plus long terme, basée sur une analyse détaillée des données opérationnelles;
- e) Analyser le coût des services collectifs de distribution après la clôture du bâtiment temporaire de la pelouse nord.

43. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations du Comité et s'est engagé à les appliquer scrupuleusement

## **VIII. Avantages du plan-cadre d'équipement**

44. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que le treizième rapport annuel contenait des informations détaillées sur les avantages apportés par le plan-cadre d'équipement, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et au mandat défini par les États Membres.

45. Le plan-cadre d'équipement a rectifié de nombreux problèmes qui avaient été négligés et s'accumulaient depuis des années. Il offrait un nouveau complexe rénové accessible à tous, d'une bonne efficacité énergétique, débarrassé des matériaux dangereux et conforme aux normes de la ville hôte en matière de construction, de protection contre l'incendie et de sécurité. En outre, il satisfaisait à toutes les normes de sécurité modernes et raisonnablement applicables.

46. Depuis le lancement du plan-cadre d'équipement, la consommation totale d'énergie a diminué de 56 % environ (voir tableau 2). La réduction de la

consommation d'énergie résulte essentiellement des initiatives clefs lancées dans le cadre du projet, à savoir :

- a) Le remplacement des façades de verre extérieures ayant perdu leur étanchéité, qui avaient atteint la fin de leur durée d'utilité et devaient être remplacées pour des raisons de sécurité;
- b) Le remplacement du matériel de refroidissement détérioré et inefficace, qui avait également atteint la fin de sa durée d'utilité;
- c) L'installation de nouveaux systèmes électroniques de gestion du bâtiment qui permettent de contrôler et de programmer la consommation énergétique à distance et d'éviter le gaspillage;
- d) L'installation d'un nouveau système d'éclairage haute performance.

47. On trouvera au tableau 3 une récapitulation de la consommation d'énergie pour les quatre premiers mois et demi de 2016 et une estimation de la consommation totale pour l'ensemble de l'année.

Tableau 2  
**Comparaison de la consommation d'énergie en 2006 et en 2015**

	<i>Janvier-décembre 2006</i>	<i>Janvier-décembre 2015</i>	<i>Pourcentage de réduction</i>
Électricité (en milliers de BTU) <sup>a</sup>	151 946 050	145 413 981	4,3
Vapeur (en milliers de BTU)	400 517 070	90 515 200	76,15
<b>Total</b>	<b>552 463 120</b>	<b>240 929 181</b>	<b>56,39</b>

<sup>a</sup> BTU : unités thermales britanniques.

Tableau 3  
**Consommation d'énergie prévue pour 2016**

	<i>Consommation (milliers de BTU)<sup>a</sup> du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mai</i>	<i>Consommation prévue (milliers de BTU) du 16 mai au 31 décembre</i>	<i>Consommation totale prévue (milliers de BTU)</i>
Électricité	58 384 096,80	93 414 554,88	151 798 651,68
Vapeur	36 356 400,00	58 170 240,00	94 526 640,00
<b>Total</b>	<b>94 740 496,80</b>	<b>151 584 794,88</b>	<b>246 325 291,68</b>

<sup>a</sup> BTU : unités thermales britanniques

48. Les différences de consommation entre 2006 et 2015 sont essentiellement dues aux facteurs suivants :

- a) Le passage d'un système de refroidissement par la vapeur à un système de refroidissement électrique;

b) L'accroissement sensible de la consommation électrique depuis le début du plan-cadre d'équipement, notamment au centre technique, s'expliquant par un usage beaucoup plus répandu de matériel électronique dans l'ensemble du complexe et l'augmentation de la consommation et de la demande d'électricité pendant le pic de la période estivale.

49. En ce qui concerne les avantages monétaires et les économies réalisées, il convient toutefois de noter qu'il n'y a pas de corrélation linéaire entre la réduction de la consommation et les économies réalisées, compte tenu de la forte hausse du coût des services collectifs depuis 2006 et de la différence de tarif entre l'électricité et la vapeur. En outre, si le complexe fraîchement rénové nécessite moins de travaux d'entretien et de réparations, le matériel et les systèmes sophistiqués nouvellement installés demandent un entretien plus suivi et plus onéreux. L'entretien des nouveaux systèmes nécessitant un niveau de compétences techniques qui n'existe pas en interne, le Secrétariat devra faire appel à des entreprises privées spécialisées. En outre, les nouveaux systèmes doivent être inspectés plus rigoureusement et plus souvent, conformément aux calendriers prévus dans les manuels d'utilisation et d'entretien fournis par les fabricants, et non pas seulement en cas de panne ou de dysfonctionnement. Comme l'a recommandé le Comité des commissaires aux comptes et afin de tirer le meilleur parti du complexe rénové, le Secrétariat a signé 34 contrats de services d'entretien avec des entreprises spécialisées.

50. Fin 2018, un an après la mise en service complète du module de maintenance d'Umoja, le Secrétariat compte demander à une société spécialisée d'effectuer un examen indépendant de sa stratégie et de ses méthodes d'entretien et d'évaluer l'équilibre entre services externalisés et services assurés en interne afin de rationaliser l'utilisation des ressources.

51. Les dépenses du Siège au titre des services collectifs de distribution (électricité, vapeur, eau et gaz) ont diminué de plus de 39 % (14,1 millions de dollars) au cours des cinq derniers exercices biennaux, passant de 35,9 à 21,8 millions de dollars (voir tableau 4).

Tableau 4

**Coût des services collectifs de distribution au cours des cinq derniers exercices biennaux**

Description	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015
Électricité	14 536 322,47	17 301 356,69	19 337 004,59	17 501 881,19	15 983 467,00
Vapeur	18 696 194,08	14 592 256,37	9 007 533,50	5 261 620,00	4 424 149,00
Eau	2 604 227,54	2 010 284,99	1 815 000,00	1 186 000,00	1 232 292,00
Gaz et autres services collectifs	65 738,76	52 871,25	230 512,50	86 597,95	140 600,00
<b>Total</b>	<b>35 902 482,85</b>	<b>33 956 769,30</b>	<b>30 390 050,59</b>	<b>24 036 099,14</b>	<b>21 780 508,00</b>

## X. Situation financière du plan-cadre d'équipement

### A. État des recouvrements et sources de financement

52. Au paragraphe 15 de la section VIII de sa résolution 69/274, l'Assemblée générale a noté que le coût définitif du plan-cadre d'équipement (sans compter la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud) était de 2 304,8 millions de dollars.

53. Ce montant comprend les coûts afférents au projet (2 150,0 millions de dollars) ainsi que les dépenses connexes et les dépenses relatives au centre informatique auxiliaire imputées sur le budget du plan-cadre (154,8 millions de dollars).

54. Le treizième rapport annuel fait état d'un montant supplémentaire de 0,4 million de dollars de contributions volontaires versées par certains États Membres, ce qui porte le budget total du projet de 2 150,0 à 2 150,4 millions de dollars.

55. Le montant total approuvé au titre du plan-cadre d'équipement, soit 2 150,4 millions de dollars, se répartit comme suit : 1 876,7 millions de dollars de crédits affectés aux travaux prévus initialement; 14,3 millions de dollars de dons; 159,4 millions de dollars provenant des intérêts créditeurs et de la réserve opérationnelle du plan-cadre d'équipement; et 100,0 millions de dollars de fonds destinés au projet de modernisation du système de sécurité.

56. Le montant total approuvé de 2 150,4 millions de dollars a été intégralement affecté au règlement des obligations échues au titre des activités de rénovation.

57. Avec un coût définitif estimé à 2 150,4 millions de dollars, pour un budget initialement approuvé de 1 876,7 millions de dollars, auquel s'ajoutent 14,3 millions de dollars de contributions volontaires, le projet a donné lieu à un dépassement de 159,4 millions de dollars, soit 8 %.

58. On trouvera dans le tableau 5 une comparaison du montant total des ressources approuvées pour le projet de plan-cadre et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement.

Tableau 5

#### **Comparaison des ressources affectées au projet de plan-cadre d'équipement et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement, au 30 juin 2016**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Références</i>
Total des crédits ouverts de 2004 à 2011	1 876,7	Résolutions 57/292, 59/295, 60/248, 60/256, 60/282, 61/251, 62/87 et 64/228
Contributions volontaires	14,3	Reçues au titre du programme de dons destiné à financer le plan-cadre d'équipement
Intérêts créditeurs et réserve opérationnelle	159,4	Résolutions 66/258, 67/246 et 68/247 A

<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Références</i>
Financement de la modernisation du système de sécurité	100,0	Contribution du pays hôte
<b>Montant total des ressources disponibles</b>	<b>2 150,4</b>	
Coût des travaux de rénovation prévus dans le projet initial (non compris les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud) et des travaux relevant du programme de dons	2 050,4	
Coût du projet de modernisation du système de sécurité	100,0	
<b>Coût total du projet jusqu'à son achèvement</b>	<b>2 150,4</b>	

59. Au 30 juin 2016, il restait un montant de 0,1 million de dollars de contributions non acquittées par six États Membres.

## B. Intérêts créditeurs, réserve opérationnelle et solde de trésorerie

60. À la clôture des comptes du projet, le montant des intérêts créditeurs relatifs au solde des fonds du plan-cadre d'équipement devrait s'élever à 114,4 millions de dollars. Conformément aux dispositions de la section IV de la résolution 68/247 de l'Assemblée générale, le solde des intérêts créditeurs courus et de la réserve opérationnelle a été transféré à la trésorerie du compte du plan-cadre d'équipement.

## C. Dépenses consacrées au projet du plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires jusqu'à l'achèvement du projet

61. Comme il est indiqué plus haut, le coût définitif du projet du plan-cadre d'équipement est estimé à 2 150,4 millions de dollars. Au 30 juin 2016, le montant cumulé des dépenses s'établissait à 2 145,7 millions de dollars, ce qui signifie que 99,8 % du montant prévu jusqu'à l'achèvement du projet avaient été utilisés. L'état récapitulatif le plus récent du montant total des dépenses engagées et des dépenses restant à engager est présenté dans le tableau 6.

Tableau 6

### Dépenses consacrées au projet du plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires jusqu'à l'achèvement du projet, au 30 juin 2016

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Total</i>
	<i>Du début du projet jusqu'en juin 2016</i>	<i>Prévisions de dépenses De juillet 2016 à décembre 2017</i>	
<b>Plan-cadre d'équipement</b>			
Services contractuels de conception	168 828,5		168 828,5
Frais engagés au titre du personnel du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement	33 264,8	645,8	33 910,6

<i>Description</i>	<i>Dépenses Prévvisions de dépenses</i>		<i>Total</i>
	<i>Du début du projet jusqu'en juin 2016</i>	<i>De juillet 2016 à décembre 2017</i>	
Coûts du personnel d'appui	15 671,7	231,8	15 903,5
Dépenses de fonctionnement et frais divers	13 439,3	1 360,0	14 799,3
Gestion du programme et autres consultants	56 172,7	–	56 172,7
Études techniques et travaux	1 409 831,7	4 517,1	1 414 348,8
Coût des locaux transitoires (y compris les loyers y afférents)	554 600,8	–	554 600,8
<b>Total partiel</b>	<b>2 251 809,5</b>	<b>6 754,7</b>	<b>2 258 564,2</b>
Ajustements sur des périodes antérieures	9 204,0	–	9 204,0
Montant corrigé des dépenses consacrées au projet	2 261 013,5	6 754,7	2 267 768,2
Économies réalisées au titre d'annulations d'engagements	(215 271,1)	(2 114,1)	(217 385,2)
<b>Total partiel</b>	<b>2 045 742,4</b>	<b>4 640,6</b>	<b>2 050 383,0</b>
Projet de modernisation des systèmes de sécurité	100 000,0	–	100 000,0
<b>Montant total des dépenses consacrées au projet de plan-cadre d'équipement</b>	<b>2 145 742,4</b>	<b>4 640,6</b>	<b>2 150 383,0</b>

62. Le tableau 6 montre que les ressources nécessaires pour le projet de juillet 2016 à décembre 2017 sont estimées à 6 754 700 dollars. Ce montant couvre le reste des dépenses prévues, à savoir :

- a) Les coûts afférents à une équipe de spécialistes chargée de la gestion et de l'administration des travaux restants (645 800 dollars);
- b) Les coûts afférents au personnel d'appui pendant six mois : 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes) à la Division de la comptabilité et 1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes) à la Division des achats pour procéder à la clôture comptable du projet (231 800 dollars);
- c) Les dépenses de fonctionnement et frais divers : honoraires d'un conseiller juridique (1 000 000 dollars, en plus du montant de 500 000 dollars déjà engagé en juin 2016) et coûts afférents au Comité des commissaires aux comptes (360 000 dollars);
- d) Les travaux aux entrées situées sur les 42<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rues (4 517 100 dollars).

63. Les dépenses restantes concernent les activités prévues après les rénovations, comme mentionné à la section IV du présent document, ainsi que la clôture et le rapprochement final des comptes afférents à l'ensemble des contrats encore actifs. Étant donné que les travaux touchent à leur fin et que plus de 99,8 % des fonds approuvés au titre du projet ont été comptabilisés, aucune augmentation des dépenses consacrées au projet et aucune modification de l'ampleur ni de la portée des travaux ne sont prévues pour le moment.



64. En juillet 2015, l'Organisation a reçu un avis d'arbitrage portant sur un litige entre le maître d'œuvre, Skanska, et l'un de ses sous-traitants spécialisés dans l'électricité. Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, le Secrétariat a retenu les services d'un conseil externe pour aider le Bureau des affaires juridiques à défendre les intérêts de l'Organisation dans cette procédure arbitrale.

## XI. Dépenses connexes et centre informatique auxiliaire

65. Le montant total des dépenses connexes s'élève à 139,7 millions de dollars. Les dépenses relatives au centre informatique auxiliaire s'élèvent à 19,2 millions de dollars.

66. Les dépenses connexes et celles relatives au centre informatique auxiliaire sont financées comme suit : 4,2 millions de dollars ont été imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre du centre informatique auxiliaire; les 154,7 millions de dollars restants sont financés conformément aux dispositions du paragraphe 16 de la section VIII de la résolution 69/274 de l'Assemblée générale.

## XII. Montant total des dépenses engagées et ressources nécessaires

67. Le montant total définitif des ressources nécessaires au titre du plan-cadre d'équipement s'établit à 2 305,1 millions de dollars, ou à 2 309,3 millions de dollars si l'on tient compte de la contribution du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les dépenses engagées et celles prévues sont récapitulées au tableau 7.

Tableau 7

### Montant total des dépenses engagées au 30 juin 2016 et dépenses prévues jusqu'à décembre 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Du début du projet jusqu'en juin 2016</i>	<i>De juillet 2016 à décembre 2017</i>	<i>Total</i>
<b>Dépenses consacrées au projet</b>			
Plan-cadre d'équipement	2 045,7	4,6	2 050,4
Projet de réaménagement axé sur la sécurité	100,0	–	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>2 145,7</b>	<b>4,6</b>	<b>2 150,4</b>
<b>Coûts non liés au projet</b>			
Dépenses connexes	139,7	–	139,7
Centre informatique auxiliaire	15,0	–	15,0
<b>Total partiel</b>	<b>154,7</b>	<b>–</b>	<b>154,7</b>
<b>Total</b>	<b>2 300,4</b>	<b>4,6</b>	<b>2 305,1</b>

<i>Description</i>	<i>Du début du projet jusqu'en juin 2016</i>	<i>De juillet 2016 à décembre 2017</i>	<i>Total</i>
Contribution du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au centre informatique auxiliaire	4,2	–	4,2
<b>Total comprenant la contribution du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	<b>2 304,6</b>	<b>4,6</b>	<b>2 309,3</b>

68. Les états financiers relatifs aux activités et aux dépenses du projet pour l'exercice 2016 seront établis, consolidés et finalisés en mars 2017 par le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité en suivant les procédures de communication de l'information financière en vigueur, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Le quinzième rapport annuel sera présenté à l'Assemblée générale, à la partie principale de sa soixante-douzième session.

69. Il est prévu de clôturer les comptes du plan-cadre d'équipement en 2016-2017, après quoi le Secrétaire général compte présenter un rapport final à l'Assemblée générale. S'il subsiste un solde des ressources affectées au projet ou si des économies ont été réalisées sur le budget prévu, les montants constatés seront comptabilisés dans les états financiers définitifs et une proposition sur la manière de les restituer aux États Membres figurera dans le rapport final du Secrétaire général sur le plan-cadre d'équipement.

### **XIII. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

70. Le Secrétaire général recommande à l'Assemblée générale :

a) De prendre note des progrès accomplis depuis la parution du treizième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement;

b) De le prier de présenter le quinzième rapport annuel à la partie principale de sa soixante-douzième session pour lui rendre compte de l'état d'avancement du projet et des dépenses totales jusqu'à son achèvement.